

La Mairie de SAINT-MARTIN- D'URIAGE (Isère)
Commune thermale et touristique de 5600 habitants
située à 15 km de Grenoble,

La commune recrute, pour son service « Bâtiments » :
un agent saisonnier pour la préparation des festivités communales.

Temps complet

Statut : contractuel.

Cadre d'emploi : Adjoint technique.

Grade : adjoint technique, adjoint technique principal 2ème classe, adjoint technique principal 1ère classe.

Expérience souhaitée sur un poste similaire.

CDD de 6 mois du 1^{er} mai au 31 octobre 2024.

➤ **Mission globale**

Sous la responsabilité du chef du service bâtiments, vous assurez, dans le cadre d'un travail en équipe, la logistique lors d'évènements festifs, sportifs ou relatifs à la vie associative de la collectivité ainsi qu'au fonctionnement de celle-ci (commémorations et élections), nécessitant en fonction des évènements des interventions les week-ends et jours fériés.

Vous serez également amené à assurer des travaux de maintenance de bâtiments tout corps d'état.

➤ **Activités**

- Préparation des animations festives, sportives ou culturelles ou liées à la vie associative et au fonctionnement de l'activité de la commune
- Mise en place de salles (manutention de chaises, tables, podiums, panneaux de signalisation...)
- Affichage d'informations liées à l'activité de la collectivité
- Transport de documents en lien avec d'autres administrations, partenaires sociaux et autres.
- Petits travaux de maintenance et d'entretien des bâtiments tout corps d'état.

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il/elle appartient ou est rattaché(e) ainsi que toute activité rendue nécessaire par l'urgence.

➤ **Compétences requises**

- Expériences et goût pour la mise en place de spectacle,
- Connaissances dans la réglementation sécurité et accessibilité des ERP, IOP et équipements scéniques,
- Expérience professionnelle en travaux de second œuvre du bâtiment
- Habilitation appréciée
- Permis B obligatoire
- Polyvalence indispensable
- Capacité à travailler seul et en équipe

➤ **Conditions de recrutement**

Poste à temps complet à pourvoir le plus rapidement possible :

Rémunération statutaire + RIFSEEP à compter du 4^{ème} mois de présence + 13^{ème} mois à compter du 6^{ème} mois de présence.
Forfait mobilités durables, participation prévoyance et mutuelle
Adhésion COS

Lettre de candidature et C.V. à adresser au plus tard le 08 avril 2024 à :
Monsieur le Maire - 2 Place de la Mairie
38410 SAINT-MARTIN-D'URIAGE

Ou par courriel : recrutement@mairie-saintmartinduriage.fr